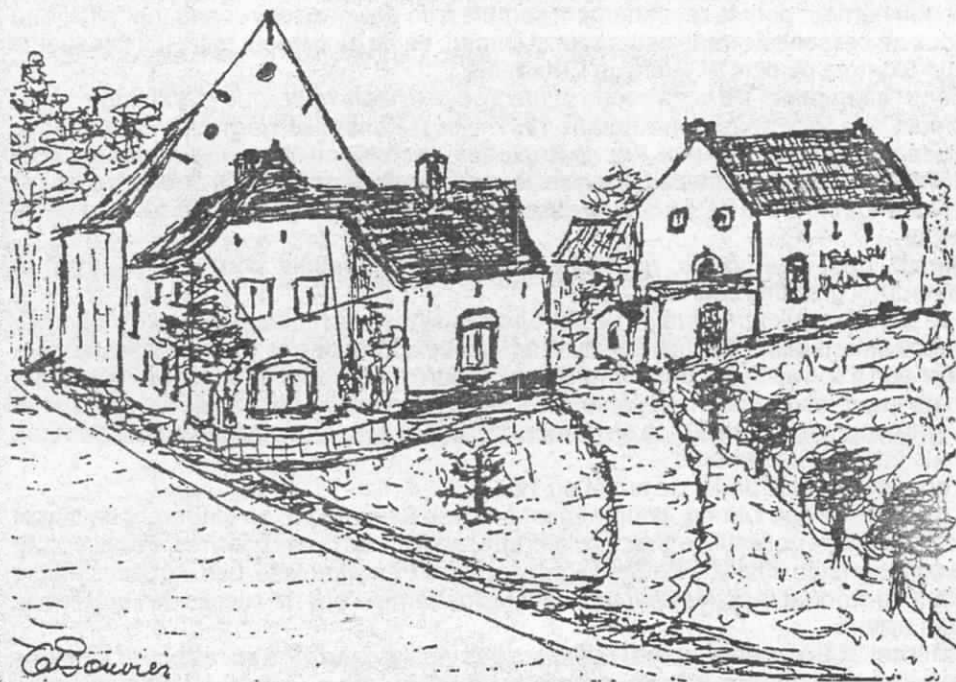


LE MA JOIE

N° 208 du 03 sept 1994 - 22^e ANNÉE

FEUILLET d'info MENSUEL
publié pour la
COMMUNAUTÉ ERNAGEOISE
AVEC l'aide de l'ASBL
ERNAGE ANIMATION.



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOËL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,
PARAIT le premier samedi du mois sauf au mois d'août.



ERNAGE - SKYROS

... ou l'enchantement de la fraternité

Dimitri XANTHOULIS, docteur en sciences agronomiques, diplômé de la Faculté d'Agronomie de Gembloux,

est assurément, à plus d'un titre, l'une des «grosses têtes» d'Ernage, petit village qui, aux confins de la province de Namur, jouxte le Brabant Wallon.

Certes, la particularité de son nom fait aussitôt penser à ses origines grecques, mais je ne serais pas complet si je ne précisais que l'île de Skyros, l'une des perles de la Mer Egée, est le paradis dont il ne cesse de rêver.

Aussi lui arrive-t-il de temps en temps d'avoir, de son pays d'origine, la nostalgie qui embrume un tant soit peu sa convivialité si généreuse, sa serviabilité sans limite, sa bonne humeur dont le rayonnement semble à ce point ne tolérer aucune faille, que nous ne cessons de nous demander si Dimitri, en fin de compte, est plus Ernageois que Skyriote ou plus Skyriote qu'Ernageois.

Dans l'alternative, il a sans aucun doute trouvé le juste milieu. Je m'explique.

C'était, si je ne m'abuse, en automne 1991. Nous étions allés, un groupe d'Ernageois, visiter au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, l'exposition qui avait pour thème «Six mille ans d'histoire humaine». La visite terminée, nous avons décidé de nous restaurer à Notre-Dame-au-Bois, un coin ravissant de la Forêt de Soignes, situé sur la route du retour.

Dimitri étant des nôtres, nous choisîmes par sympathie, pour nos ripailles, le restaurant grec de l'endroit.

Il va sans dire qu'entre Dimitri et le patron du lieu s'installa rapidement une connivence de bon aloi qui allait déboucher sur une ambiance «du tonnerre»; Dimitri en profita pour faire part à son auditoire des intentions qu'il nourrissait probablement de longue date, mais que personnellement j'entendais pour la première fois, à savoir, son projet d'emmener un jour en Grèce un groupe d'Ernageois. L'enthousiasme était général, nous étions tous partants.

L'on entendit plus parler du projet en 1992.

Il n'empêche que Dimitri, pour mener son désir à bonne fin, en élaborant un circuit archéologique collectif en Grèce suivi d'une semaine de repos à Skyros, s'était assuré la collaboration efficace d'autres «grosses têtes» ernageoises. Les «grosses têtes» étant de surcroît motivées par un cœur «gros comme ça», le succès de l'entreprise était assuré.

Ils furent 25 Ernageois, après les périples des vieilles pierres, à se retrouver à Skyros en juillet 1993, les uns hébergés chez l'habitant, les autres à l'hôtel. La perspicacité de Dimitri saupoudrée de ses relations familiales et amicales avait ouvert la route des cœurs au bout de laquelle le chaleureux accueil de Monsieur TSAKAMIS, Bourgmestre de l'île, au milieu des larmes discrètement dissimulées ou généreusement épanouies, allait voir naître des promesses de lendemains de bonheur.

Le vœu de Dimitri était à moitié réalisé.

A leur retour de Skyros, les «grosses têtes» se sont remises à penser, à agir, si bien que, grâce à la collaboration de l'autorité communale - il ne faut pas la sousestimer - les Ernageois purent recevoir leurs amis grecs au cours du week-end du 15 mai dernier.

A Gembloux, les cérémonies d'accueil furent grandioses. Plus modeste certes fut,

à Ernage, le cérémonial de bienvenue, mais il y avait au fond des yeux et de l'âme de chacun le signe inaltérable de la fraternité.

Au soir du 15 mai à la salle «La Concorde», lorsque tous, Ernageois et Skyriotes, glissèrent leur cuiller à café dans le goulot de leur bouteille et se mirent à danser sur les airs des gilles de Binche, l'ambiance tenait du délire.

Les édiles communaux, venus «jeter un coup d'oeil» (entre nous, par curiosité), ne s'y sont pas trompés en déclarant : «... le jumelage Ernage - Skyros, c'est indéniablement chose faite !...»

Bravo, Dimitri, tu avais gagné...

Mais ajoutons que ce jumelage, sans aucun doute bientôt officialisé, restera toujours bien moins celui du papier que celui du cœur.

Les Skyriotes s'en sont retournés, mais dans les larmes et dans l'étreinte de la séparation, il y avait plein de signification... cet «au revoir» que le temps qui nous reste ne permettra sans doute pas de réaliser en 1994. Mais, qui sait? Le printemps 1995 ne serait-il pas propice à une nouvelle évasion vers cette île de la Mer Egée qui a pour nom Skyros, où les gens sont plein de gentillesse et pourquoi pas, en un mot, plein d'amour.

Franz LABARRE.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à Ernage

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En septembre : le mardi 13, de 16 à 19 heures

En octobre : les mardis 4 et 18, de 16 à 19 heures.

NOUVELLES FACTURES D'HOSPITALISATION

(Suite de l'article paru dans l'R NA JOIE du mois de juillet)

COMMENT COMPRENDRE SA FACTURE D'HOSPITALISATION ?

A charge de la mutualité

Il s'agit du montant des frais couverts par l'assurance maladie.

A charge du patient

- Intervention personnelle du patient :

C'est notamment la quote-part personnelle dans le prix de la journée d'entretien, le forfait de 25 FB pour les médicaments (tarif valable au 01.01.1994), les tickets modérateurs des prestations médicales et para-médicales. Dans tous les cas, il doit s'agir d'interventions légalement prévues.

- **Supplément chambre :**

Sont concernés uniquement les suppléments «journée» prévus pour l'hospitalisation en chambre à 1 ou 2 lits.

- **Supplément à charge du patient :**

Il s'agit des montants concernant :

* les produits pharmaceutiques et para-pharmaceutiques non remboursables ;

* les prestations pour lesquelles aucune intervention n'est prévue par l'assurance obligatoire ;

- * les suppléments d'honoraires réclamés par les prestataires non conventionnés ou lors de l'hospitalisation en chambre particulière ;
- * les frais divers.

Frais de séjour

Selon la durée de l'hospitalisation et le type de chambre. A noter que les honoraires médicaux forfaitaires par journée d'hospitalisation ne peuvent être mis à charge du patient.

Sont à charge du patient : intervention personnelle dans le prix de la journée d'entretien, intervention de 25 FB par jour pour les médicaments (tarif valable au 01.01.1994) et les éventuels suppléments pour chambre à un ou deux lits.

D'autres montants à charge du patient dans cette rubrique «frais de séjour» sont exclus.

Pharmacie

Produits remboursables : le patient ne peut avoir de frais supplémentaires à sa charge, le coût des médicaments étant couvert par l'intervention personnelle de 25 FB reprise dans le montant à charge du patient dans la rubrique «Frais de séjour».

Produits non remboursables : il s'agit des médicaments non couverts par l'intervention de l'AMI. Doivent être repris les noms et quantités des produits. Le coût doit figurer «à charge du patient».

*Eugène DEHOUX



«3x20» ERNAGE

Chers amis, chères amies des «3x20» d'Ernage,

Nous avons le plaisir de vous informer que, grâce à l'aimable et généreuse collaboration du

«RAPID ERNAGEOIS», l'association des «3x20» d'Ernage, pour mettre un peu de baume à sa trésorerie, organise le dimanche 4 septembre 1994 à 12 heures, dans les locaux du «RAPID ERNAGEOIS», à l'ambiance bien connue, chaleureuse et cordiale, un barbecue de choix accessible aux personnes de tout âge.

Le prix du repas, y compris quelque agréable surprise, est de 400 francs par personne, payables le 4 septembre, à l'entrée du local.

Apéritif

Côtes d'agneau
Brochette de boeuf
Légumes variés
Sauce Provençale

Dessert

Café

Si vous désirez éviter les avatars d'un surplus éventuel de participants, il est indispensable que assuriez dès à présent votre réservation en la confirmant, sans tarder, et en tout cas avant le 31 août, à l'une des personnes suivantes :

Victor ADAMS, rue Louis Denamur 19
Augusta DUFRASNE, rue O. Piérard 149a
Vital CRABECK, rue Jean 7
Franz LABARRE, rue Cals, 37

Tél. 61.17.64
Tél. 61.04.66
Tél. 61.05.96
Tél. 61.27.44

Pour les personnes qui éprouveraient quelques difficultés à rejoindre le «RAPID ERNAGEOIS», le transport sera assuré.

En raison du caractère éminemment social de notre démarche, nous espérons pouvoir compter sur votre présence parmi nous le 4 septembre.

Par avance, nous vous remercions du fond du coeur.

Pour le Comité des «3x20»,
Victor ADAMS, Président.



JUDO ERNAGE

LA SAISON RECOMMENCE ...

Une saison se termine, une saison recommence ...
La reprise des entraînements a lieu le lundi 5 septembre (voir la grille horaire).

Changement : le cours du jeudi est maintenant proposé le mercredi. Le judoka peut choisir son programme selon ses goûts, son ambition ou sa disponibilité.

Renseignements: à la salle aux heures de cours ou
chez Marc LAMPROYE (081/61.14.55)

Grille horaire:

LUNDI

18h15 à 19h15 cours pour enfants à partir de 6 ans
19h15 à 20h00 entraînement supplémentaire pour
les compétiteurs et pour ceux qui veulent se défouler
20h00 à 21h00 cours adultes

MERCREDI

17h00 à 18h00 cours traditionnel - techniques de base
18h00 à 19h30 cours pour enfants à partir de 6 ans.

Conditions de participation:

- être âgé de 6 ans durant la saison
- se munir d'un judogi après une éventuelle période d'essai
- être en règle vis-à-vis de la fédération en s'acquittant d'une licence-assurance annuelle de 800 francs.
- être en règle de cotisations : 4.000 francs/an.

EN DIRECT DU DOJO

- Sylvie GIGNOT a été convoquée pour participer à deux stages organisés par la Ligue Francophone de Judo. Cette judokate voit ainsi son travail récompensé. Pour faire un beau voyage, il faut prendre un beau départ Nous te souhaitons «BON VOYAGE» Sylvie.

- L'entraînement régional aura lieu tous les samedis (journée complète) à Louvain-la-Neuve. Il est gratuit et accessible aux cadets et cadettes qui sont attirés par la compétition. Les plus assidus seront sélectionnés pour des tournois de haut niveau.
- La première compétition de la saison se déroulera à Ransart le 24 septembre 94 (minimes et cadets).



VACANCES - SPORTS - NATURE

Marc & Christine LAMPROYE
Place Fernand Séverin 2
5030 GEMBLoux
Tél. 081/61.14.55

J-CI & Colette GIGNOT
Rue Camille Cals 21
5030 GEMBLoux
Tél. 081/61.27.31

Sous le contrôle de l'O.N.E.
Sous le patronage de l'ASBL ERNAGE ANIMATION

1993	-	Chevetogne
1994	-	Büllingen
1995	-	Sainte Marie.sur.Semois

1993 c'était déjà très bien

1994 tout le monde le dit : «c'était super».

L'équipe des G.O. et des G.A. a le plaisir de vous inviter le samedi 17 septembre 1994 à la salle «La Concorde» à Ernage, à partir de 19 heures 30. Nous aurons la joie de nous retrouver tous avec parents et amis et nous évoquerons les bons moments passés à Büllingen.

Au programme :

- exposition de travaux et découvertes
- photos, diapos, vidéo
- présentation et organisation du camp 1995 à Ste Marie.s.Semois
- le mot des G.A.
- calendrier 1995

Nous prendrons également vos inscriptions pour l'année prochaine.

A bientôt.
L'équipe V.S.N.

Notre partenaire : MEAT AND FOOD INTERNATIONAL



PAROISSE SAINT BARTHELEMY

Mois de septembre 1994

Le catéchisme préparatoire à la profession de foi (communion solennelle) recommencera à la fin du mois de septembre.

Il concerne les filles et garçons qui sont nés en 1984, ou bien qui entrent en 5ème année primaire.

Les inscriptions auront lieu à la cure (rue de l'Europe 206 - tél. 61.14.10) le samedi 10 septembre, de 10h00 à midi.

Pour l'équipe de 2ème année, la reprise aura lieu à la fin septembre.

La première communion, elle, concerne les enfants nés en 1987, ou bien qui sont en 2ème année primaire.

La préparation commencera au début de l'année 1995.

La préparation à la confirmation s'adresse aux communiantes de l'année 1994, ainsi qu'aux jeunes de plus de 12 ans qui manifestent le désir de recevoir le sacrement.

La préparation débutera au mois d'octobre.

Travaux à l'église

Il a été convenu avec l'entrepreneur que les travaux à l'église débutent le 6 septembre.

Durant la période des travaux, dans la mesure du possible, nous continuerons à célébrer les messes du week-end dans notre église.

Il est peu probable que celle-ci puisse être utilisée dans le courant de la semaine. C'est pourquoi les messes de semaine seront célébrées à la cure.

Intentions de messe

Jeu	1 sept.	19h	Marie BOUVEROUX-MULS
Ven	2		déf. fam. NICOLAY-LOZE-ROMAIN
Sam	3		déf. VEULEMANS-ROECKAERTS
Dim	4	10h	messe du 23e dimanche dans l'année
Lun	5	19h	fam. MAUIENT-AGENOR et BALZA-GOOSSENS
Mar	6 (à la cure)		Louis MATHY, Maria DUPAIX et Georges REGNIER
Mer	7		pèlerinage de notre doyenné à Beauvaing Véronique DEPIREUX
Jeu	8		fête de la Nativité de Marie déf. VAN MELLAERT-SERVOTTE
Ven	9		les oubliés de la prière
Sam	10		à Notre-Dame des Affligés déf. STOQUART-DUJARDIN, Bernard LARDINOIS
Dim	14	10h	messe du 24e dimanche dans l'année

Lun 12	19h	déf. fam. LABAR-MARCHAL
Mar 13		René DESTAIN
Mer 14		fête de la Croix Glorieuse du Seigneur Joffre LACROIX
Jeu 15		déf. fam. GADISSEUX-THIRY
Ven 16		Pierre JACOBS et Joséphine DAUSSOGNE
Sam 17		Louis BOUVIER et déf. BOUVIER-BASSINNE-BRABANT
Dim 18	10h	messe du 25e dimanche dans l'année
Lun 19	19h	Francine LETELLIER
Mar 20		fête de la dédicace de la Cathédrale St Aubain Germaine LEGROS
Mer 21		fête de Saint Matthieu, apôtre déf. SALMON-VERHEYDEN
Jeu 22		Césarie MASSET et Désiré GRANDHENRY
Ven 23		déf. fam. VANDEPUTTE-DEJONCKHEERE
Sam 24		Gertrude FELTZ ; Carlos HOCK-BOUVEROUX
Dim 25	10h	messe du 26e dimanche dans l'année rassemblement à Louvain-la-Neuve des Chrétiens de Wallonie-Bruxelles (Passeport 2000)
Lun 26	19h	Léonold PIERARD ; Constant DELOOZ et Céline BERGER
Mar 27		fête de Saint Vincent de Paul Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL
Mer 28		fam. Emile BASSINNE-GRANDHENRY
Jeu 29		fête de Saints Michel, Gabriel et Raphaël déf. fam. DELVAUX-GOES
Ven 30		Lothaire DUPAIX et Amandine TORDOIR
Sam 1		un défunt.



L'ATELIER DESSIN PEINTURE

reprend ses activités à partir du 10 septembre à 10 heures. Heureuse de vous revoir !

Jacqueline COPPENS
Rue Camille Cals 27 - Tél. 61.31.66



VIE FÉMININE ERNAGE

Vie féminine invite ses membres
au goûter de l'amitié
le jeudi 29 sept 13h30 - salle la Concorde.